

LES COULEURS DE LICENCE

Les articles 407 et suivants des Règlements Généraux règlementent les couleurs de licence. Celles-ci sont attribuées en fonction de l'âge des licenciés, du nombre d'années de licence compétition détenue auprès de la FFBB et du pays dont ils sont ressortissants. Les numéros identitaires des licences sont les deux premiers caractères présents au début des numéros de licence. C'est grâce à ces numéros qu'est déterminé informatiquement la couleur de la licence joueur.

POURQUOI LES COULEURS DE LICENCE ?



Un objectif : privilégier la formation de la joueuse et du joueur.



Une clarification du statut de chacun.

Couleur licence	Licence		N° identi-taire licence	Niveau de pratique autorisé
Blanc	Joueur mineur		BC	Tous
Vert	JFL (Joueur formé localement)	Joueur ayant 4 ans de licence compétition auprès de la FFBB entre 12 et 21 ans	VT	Tous
Jaune	JNFL (Joueur non formé localement)	Joueur ressortissant d'un pays affilié à la FIBA ou ayant signé les accords de Cotonou ou des accords d'association ou de coopération avec l'UE	JH	Niveau inférieur Pré-Nationale
			JN	Tous
Orange	JNFL extra-communautaire	Joueur ressortissant d'un pays n'étant pas affilié à FIBA Europe, n'ayant pas d'accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale	OH	Niveau inférieur Pré-Nationale
			ON	Tous

COMMENT CHANGER DE COULEUR DE LICENCE ?

1

La couleur de la licence est attribuée automatiquement au regard des informations figurant sur FBI en fonction des critères requis.

2

La Commission Fédérale Juridique—Section Qualification est seule compétente afin de traiter des demandes de modification de licence.

3

Suite à l'obtention d'une année supplémentaire de licence compétition permettant de répondre au critère de la formation locale : Télécharger et remplir le formulaire « *Demande de modification de couleur de licence* » présent sur le site fédéral et le transmettre au service Qualification.

4

Cas particulier du changement de nationalité : Toute personne acquérant une nouvelle nationalité avant sa première demande de licence pour la saison sportive doit obligatoirement en informer le service Qualification de la Fédération par courrier recommandé avec demande d'avis de réception accompagnée des pièces justificatives de cette acquisition (certificat de nationalité ou carte nationale d'identité).

5

Changement de catégorie d'âge : atteinte de la majorité légale hors JFL (joueur ayant 4 ans de licence compétition auprès de la FFBB entre 12 et 21 ans).

VOTRE CHECKLIST

- Télécharger le document de modification de couleur de licence présent sur le site fédéral (téléchargement possible via le QR code).
- Contacter la CF Juridique—Section Qualification si besoin d'informations via qualification@ffbb.com

FORMULAIRE

